

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2015

12 février 2016, La Galère, Auvernier

Ordre du jour :

1. Salutations
2. Ouverture de l'assemblée – Chant
3. Appel nominatif
4. PV AG 2014, correspondance, communications
5. Analyse de la participation 2015
6. Rapport du caissier
7. Rapport des vérificateurs de compte
8. Budget 2016 – fixation des cotisations
9. Rapport du directeur
10. Rapport du président
11. Adoption des rapports
12. Admissions, démissions
13. Nominations statutaires :
 - du comité
 - des vérificateurs de compte
 - des délégués
14. Activités 2016, gains accessoires
15. Divers, tour de table
16. Clôture de l'assemblée

Procès verbal:

1. *Salutations*

L'assemblée débute à 19h30. Le président salue les membres et les remercie de leur présence. La convocation à l'assemblée générale de ce jour a été faite par courrier électronique, courant janvier 2016. Comme il n'y a pas eu de demande de modification de l'ordre du jour, le point suivant est directement abordé.

2. *Ouverture de l'assemblée – Chant*

L'assemblée débute par le chant préféré du secrétaire: Ah ty step.

3. *Appel nominatif*

Actuellement, Acapel'HOM compte 20 membres. Pierre Arlétaz, malade, est excusé. Une liste des membres circule, pour d'éventuelles modifications.

4. *PV AG 2014, correspondance, communications*

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2014 est accepté par applaudissement.

Correspondance :

Convocation à l'Assemblée annuelle des délégués du 12 mars 2016 au Temple des Planchettes. Ce point sera repris au point 14 de l'ordre du jour.

Membres jubilaires :

Pour 30 ans de chant et Vétéran cantonal : Pascal Dick qui reçoit une bouteille..

Pour 40 ans de chant : Walter Zwahlen qui reçoit également une bouteille.

5. *Analyse de la participation 2015*

L'analyse des présences sur l'année 2015 est donnée par noter vice président. L'année a débuté avec 19 choristes, soit 5 premiers ténors, 5 deuxièmes ténors, 5 barytons et 4 basses. Au mois de juin, nous avons accueilli une nouvelle basse en la personne de Roger Perrin, conférant ainsi au cœur un effectif parfaitement équilibré avec 5 chanteurs par registre.

Le taux d'absentéisme est stable à 14 %. Sur 42 prestations, le nombre de membres présents est, en moyenne, de 17.3 pour un effectif de 20. Toujours en progression par rapport à l'année dernière. Acapel'HOM a été au

complet à 5 reprises sans aucune agape de prévue après la répétition. A relever que le taux de présence le plus bas se situe à 76 % contre 53% l'année dernière, encore une nette amélioration...Deux membres ont un taux de présence à 100 % : Jean-Pierre et Roger (sur les six derniers mois). Il faut également relever que 2 membres n'ont qu'une seule absence et 5 autres n'en ont que 2.

6. Rapport du caissier

L'année comptable débute le 01.02.2015 pour se terminer le 31.01.2016. Le solde en compte au 31.01.2015 était de CHF 2'136.09, le solde au 31.01.16 est de CHF 3'380.09, soit un bénéfice de CHF 1244. Les comptes sont donc équilibrés.

Il faut encore noter que suite à l'arrêt du Festival Choral International de Neuchâtel (FCIN), la fortune de l'association a été répartie entre les chœurs des membres du directoire du FCIN. Ainsi Acapel'Hom a touché une somme de CHF 8'000.- grâce à Bernard qui oeuvrait comme directeur artistique du FCIN. Cette somme n'entre pas dans la comptabilité courante mais constitue une réserve dont l'utilisation doit être décidée par l'ensemble de la chorale.

7. Rapport des vérificateurs

En date du 4 février 2016, conformément au mandat confié par l'assemblée générale, les vérificateurs de compte Frédéric Salgat et Pascal Dick ont examiné, les comptes présentés par le caissier Marc Tabachi pour l'exercice comptable allant du 1^{er} février 2015 au 31 janvier 2016. Après contrôle des pièces et du bilan, la parfaite concordance entre toutes les écritures passées a été constatée. En conclusion, il est proposé à l'assemblée générale d'adopter les comptes et le bilan tels que présentés et de donner décharge au caissier en le remerciant pour son excellent travail.

8. Budget 2016 – fixation des cotisations

Le caissier présente le budget, les principaux postes restant les mêmes. Le montant des cotisations est maintenu à CHF 200.00 pour cette année. Le président remercie le caissier pour le budget.

9. Rapport du directeur

"Belle année, Monsieur, belle année": le ton est donné, notre directeur est très satisfait du travail accompli: plaisir de chanter, subtilité de l'interprétation, phrasé respecté, nuances excellentes, équilibre des registres, rapidité de déchiffrement...On en avaient presque les larmes aux yeux!

L'aventure de Meiringen a été une belle expérience, même si l'évaluation finale de l'expert a un peu déçu. Mais nous sommes sur la bonne voie. Pour tendre à l'excellence, nous devons encore améliorer notre technique individuelle, notamment la qualité d'émission du son ainsi que l'écoute des autres registres. De fort beaux concerts nous attendent en mars à Pentéréaz et en novembre avec Vox Animae, sans oublier notre participation au concert de gala de la fête cantonale vaudoise en 2017.

10. Rapport du président

La saison 5 est bouclée sur un bilan très positif:

- en mars, deux magnifiques concerts avec la SCN pour ce splendide Requiem de Fauré ainsi qu'un kiosque à musique à Colombier.
- en mai nous assurons la deuxième partie du concert annuel de La Gollière en Coton ainsi qu'un apéro-repas-concert invité par GastroNeuch en l'honneur de Pétolon.
- en juin participation à la fête fédérale de chant de Meiringen: que du bonheur.
- en septembre la météo nous joue des tours et la tournée doit être annulée...
- en octobre et novembre nous donnons trois concerts de belle facture à la Chaux de Fonds, à St Aubin et à Dombresson.

Côté finance: nos finances sont saines mais nous ne devons pas nous endormir sur nos lauriers et devons rester créatifs par exemple avec l'organisation d'un souper concert.

Côté membre: "19 au départ, 20 à l'arrivée...c'est de la balle".

Côté administratif: le comité s'est réuni 4-5 fois pour régler les affaires courantes avec une efficacité dont vous n'avez aucune idée!

Côté musique: le taux de présence progresse avec 17.3 choristes, essayons de faire encore mieux. La vitesse de déchiffrage a aussi augmenté grâce au fichiers de Djibee qui est remercié avec trois bouteilles de Pinot.

Le président termine en nous remerciant chaleureusement des efforts consentis, de l'ambiance et du plaisir que nous démontrons lors des répétitions et diverses prestations.

11. Adoption des rapports

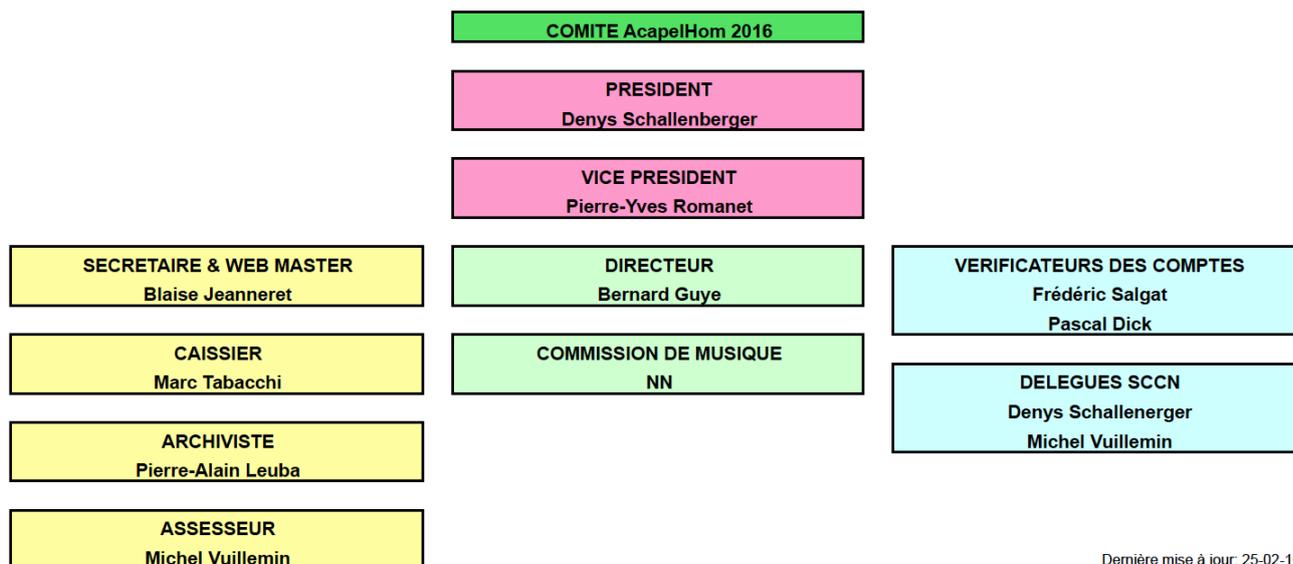
Tous les rapports sont adoptés par acclamation et décharge est donnée au comité.

12. Admissions, démissions

Si aucune démissions n'est à annoncer, l'admission de Roger Perrin en juin vient renforcer le registre des basses.

13. Nominations statutaires

Avant d'élire le comité, le secrétaire propose de créer un poste de responsable web. En effet, notre site gagne en importance pour la gestion de notre société. Après discussion de toutes les options, il est décidé que la gestion du site est assurée par le secrétariat avec le concours technique de Pascal Dick, sans qu'un poste ne soit créé au comité. Le comité suivant est réélu par acclamation



Dernière mise à jour: 25-02-16

14. Activités 2016, gains accessoires

Gains accessoires :

Pour le moment, pas de manifestation prévue. Il faut rester ouvert à toute éventuelle opération ponctuelle et rémunératrice comme un souper concert par exemple. Toute idée sera étudiée.

Concerts :

- 5 mars 2016: 2^{ème} partie à Pentéréaz avec à la clé CHF 1'000 de cachet.
- 4,5,6,11 novembre 2016: concert avec Vox Animae pour leur 10^{ième} anniversaire, les modalités d'organisation sont en cours de discussion.
- un ou deux concerts en solo seront encore organisés en 2016, les informations détaillées suivront.

Activités hors chant :

- la torrée sera organisée le 11 septembre au communal de la Sagne.

15. Divers

- Denys proposera à la SCCN de mettre sur pieds un planning cantonal pour répertorier de manière simple et efficace toutes les manifestations chorales du canton.
- Denys a pris des nouvelles de Francis Cotting qui va bien et salue Acapel'Hom.
- Michel reçoit une bouteille de pinot pour terminer sa convalescence dans les meilleures conditions.

16. Clôture de l'assemblée 2015

L'assemblée générale est close à 20h53 et la soirée continue avec la traditionnelle fondue partagée dans la bonne humeur et le chant.

Le secrétaire

Blaise Jeanneret

Le Landeron, 27-2-16